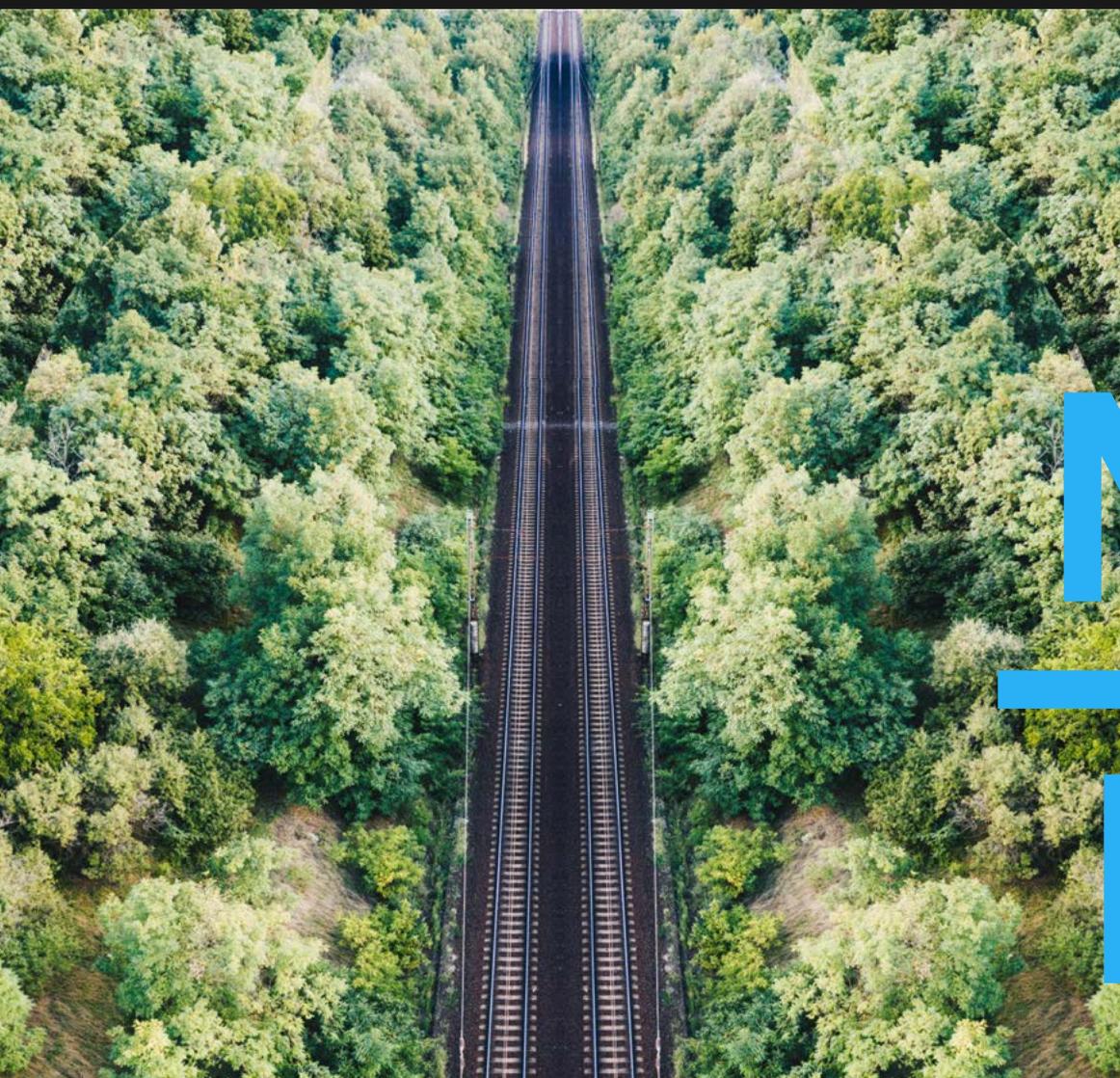


MORAIS LEITÃO
GALVÃO TELES, SOARES DA SILVA
& ASSOCIADOS

NEWSLETTER FRENCH DESK

FEVRIER 2024. N° 6

SPÉCIAL TGV: L'ABC DU TGV (PAGE 03) ET A GRANDE VITESSE – LE TGV ARRIVE AU PORTUGAL (PAGE 06). NOTRE SÉLECTION DE LEGAL ALERTS: L'ACTUALITÉ JURIDIQUE PORTUGAISE, ANGOLAISE ET MOZAMBICAINE (PAGE 04)



**M
L**



EDITORIAL

ABC du TGV

La grande vitesse ferroviaire est née au Japon en 1964 avec l'inauguration de la première ligne à grande vitesse reliant Tokyo à Osaka. L'ensemble est alors baptisé *Shinkansen* qui littéralement signifie «nouvelle grande ligne».

Ce n'est qu'une vingtaine d'années après qu'un deuxième pays, la France, inaugure son propre train à grande vitesse avec le TGV conçu par l'entreprise Alstom. Projet approuvé en mars 1974 par Georges Pompidou peu avant sa mort, la première ligne à grande vitesse est inaugurée entre Paris et Lyon le 22 septembre 1981 par François Mitterrand.

La SNCF détient toujours le record de vitesse sur rail, en atteignant 574,8 km/h en 2007, dans des conditions de test très particulières et avec une rame modifiée pour la performance. Rien à voir donc avec la vitesse d'exploitation commerciale, qui culmine à 320km/h. Le TGV est désormais le 4^e train le plus rapide du monde. Devant, il y a la Chine et son train Maglev, abréviation anglaise de «magnetic levitation», dont la version actuelle roule à 460km/h du côté de Shanghai. Et une nouvelle version testée il y a quelques mois dépassera les 600km/h, avec un objectif à 1000km/h à terme. On pourrait appeler ça un TTGV, un train à très grande vitesse, plus rapide qu'un avion. Il s'agit des trains à sustentation électromagnétique, suivant un principe similaire à lorsqu'on essaie

de rapprocher deux aimants: le train et le rail se repoussent mutuellement. Du coup, il n'y a plus de frottement, ce qui permet d'atteindre des vitesses phénoménales et de parcourir 10 kilomètres chaque minute.

Au-delà de ses avantages en termes de rapidité et de confort, le Train à Grande Vitesse est en général considéré comme une option de transport plus respectueuse de l'environnement par rapport aux modes de déplacement traditionnels tels que les voitures et les avions, il n'est pas exempt de conséquences écologiques. En effet, l'électrification du réseau ferroviaire du TGV permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre par passager par kilomètre. Cependant, la construction et l'entretien des infrastructures ferroviaires, ainsi que la production des trains, ont également un impact environnemental non négligeable. Les travaux de terrassement, l'utilisation intensive de matériaux de construction et la consommation d'énergie lors de la fabrication des trains contribuent à l'empreinte écologique globale du TGV.

Après un faux départ en 2008, Portugal vient d'entamer une nouvelle ère dans le secteur des transports du pays, avec le récent et ambitieux lancement d'un appel d'offres pour la conception et la mise en œuvre d'une ligne à grande vitesse visant à introduire la technologie TGV (Train à Grande Vitesse) dans le pays. Voir [page 06](#).

LEGAL ALERTS

Portugal

TAX



The Income Tax Information Report

The duty to publish the income tax information report, which will apply to tax periods beginning on or after 22 June 2024, will apply only to large multinational companies operating in Portugal, in line with the regime of the Country-by-Country Reporting.

24.08.2023

CRIMINAL, REGULATORY OFFENCES AND COMPLIANCE

Setting up MENAC and the start of a new administrative offence regime

On 6 June 2023, Ministerial Order no. 155-B/2023 was published, announcing the installation of the National Mechanism to Prevent Corruption (*Mecanismo Nacional Anticorrupção – MENAC*), which is responsible for monitoring and sanctioning offences against the General Regime for the Prevention of Corruption (*Regime Geral da Prevenção de Corrupção – RGPC*) and the General

Regime for the Protection of Whistleblowers (*Regime Geral de Proteção de Denunciantes de Infrações – RGPDI*). According to the order, more than half of the posts on the staff map were expected to be filled by September.

31.08.2023

General regime for the prevention of corruption

During the month of October, in accordance with the rules imposed by Decree-Law no. 109-E/2021, of December 9, which establishes the General Regime for the Prevention of Corruption (RGPC) and creates the National Anti-Corruption Mechanism, the entities covered by and obliged to adopt and implement the Plan for the Prevention of Risks of Corruption and Related Offences (PPR) are required to produce an interim evaluation report, which aims to monitor the implementation of said PPR (according to Article 6(4)(a), of the RGPC).

24.10.2023

ESG

European Regulation on the issuance of green bonds

On October 5, 2023, the European Parliament approved the text of the Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on European green bonds: the European Green Bond Regulation (Regulation), in line with the Paris Agreement and the goal of carbon neutrality.

20.10.2023

Mozambique

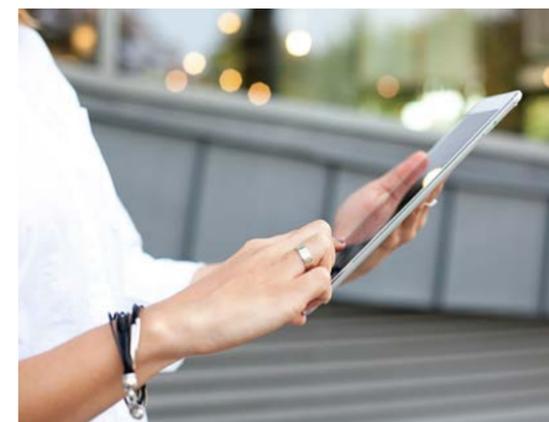
VIRTUAL ASSETS

Registration of virtual asset service providers before the Mozambique Central Bank

It was published the Notice no. 4/GBM/2023, of 14 September (Notice), which approves the legal framework applicable to the registration of virtual asset service providers before the *Mozambique Central Bank* (Banco de Moçambique).

06.11.2023

E-COMMERCE



Regulation of the registration and licensing of intermediary providers of electronic services and digital platforms operators

Decree no. 59/2023, of October 27, which approves the Regulation on the Registration and Licensing of Intermediary Providers of Electronic Services and Digital Platforms Operators (Regulation), was recently published. This new Regulation is applicable to intermediary providers

of electronic services and to digital platforms operators (services providers) that offer services to recipients based or located in Mozambique, irrespective of the place of establishment of the services providers.

30.11.2023

Angola

TOURIST VISAS

Exemption and simplification of procedures for granting tourist visas

Presidential Decree no. 189/23, of September 29, exempted and simplified the process of granting tourist visas for entry into the Republic of Angola, making it more accessible for foreign visitors.

16.10.2023

EMPLOYMENT

New General Labour Law – main changes and impacts

On December 27, Law no. 12/23 was published in the Official Gazette, approving the new General Labour Law (*Lei Geral do Trabalho – new LGT*), which comes into force within 90 days of its publication. The new LGT revokes Law no. 7/15, of June 15, which was subject of Rectification no. 15/15, of October 2, and all the additional legislation that contradicts it. The new legislation brings important changes to labour relationships, aimed at promoting a fairer, more balanced labour environment in line with the needs of today's market.

29.12.2023

A GRANDE VITESSE – LE TGV ARRIVE AU PORTUGAL



Le Portugal se trouve à l'aube d'une nouvelle ère dans le domaine des transports ferroviaires avec le lancement récent d'un appel d'offres pour la conception et la mise en œuvre d'une ligne à grande vitesse (LGV). Cette initiative ambitieuse, visant à introduire la technologie TGV (Train à Grande Vitesse) dans le pays - une trentaine d'années après sa voisine Espagne, qui, en 1992, a inauguré le premier service AVE (*Alta Velocidad Española*) entre Madrid et Séville - suscite un vif intérêt et pourrait transformer radicalement la manière dont les Portugais voyagent.

Une nouvelle LGV à double voie sera construite entre les villes de Porto et de Lisbonne, assurant un temps de trajet direct entre les deux villes de 1 heure et 15 minutes (face aux actuelles 2 heures 49 minutes du service *Alfa Pendular*) et une augmentation significative de la capacité ferroviaire sur cet itinéraire.

La LGV, qui sera construite à l'écartement ibérique (1668 mm), comprend de multiples connexions avec le réseau ferroviaire conventionnel, y compris avec les gares actuelles d'Aveiro, de Coimbra et de

Leiria, où des services GV seront disponibles. La ville de Vila Nova de Gaia sera desservie par une nouvelle gare qui sera construite dans la zone de Santo Ovídeo.

Les trains qui circuleront sur la nouvelle ligne - les futurs trains GV et les trains longue distance actuels - pourront circuler sur les sections nouvelles et actuelles et desservir, ainsi, une multitude de destinations situées en dehors de la zone de mise en œuvre du projet, avec des avantages très importants et généralisés en termes de réduction des temps de parcours et de qualité de l'offre.

Intégrée dans le Programme National d'Investissements 2030, la nouvelle ligne sera développée en plusieurs phases, à partir de Porto, ce qui permet d'anticiper les bénéfices du projet et d'assurer un niveau d'investissement conforme à la capacité financière du pays et à la disponibilité des fonds de l'UE.

Le tronçon entre Porto-Campanhã et Soure, qui correspond à la phase 1 du projet, devrait être achevé d'ici 2028. La Phase 1 représente un

investissement estimé à environ 3,7 milliards d'euros et inclue au moins 2 partenariats public-privés (PPP):

1. PPP1 – tronçon Porto (Campanhã) - Oiã
2. PPP2 – tronçon Oiã-Soure

La phase 2 du projet, entre Soure et Carregado (PPP3), devrait être achevée à la fin de 2030. Le développement de la phase 3, entre Carregado et la gare de Lisbonne-Oriente, est prévu pour après 2030.

Phase 1 – Premier Appel d'offre lancé – PPP1

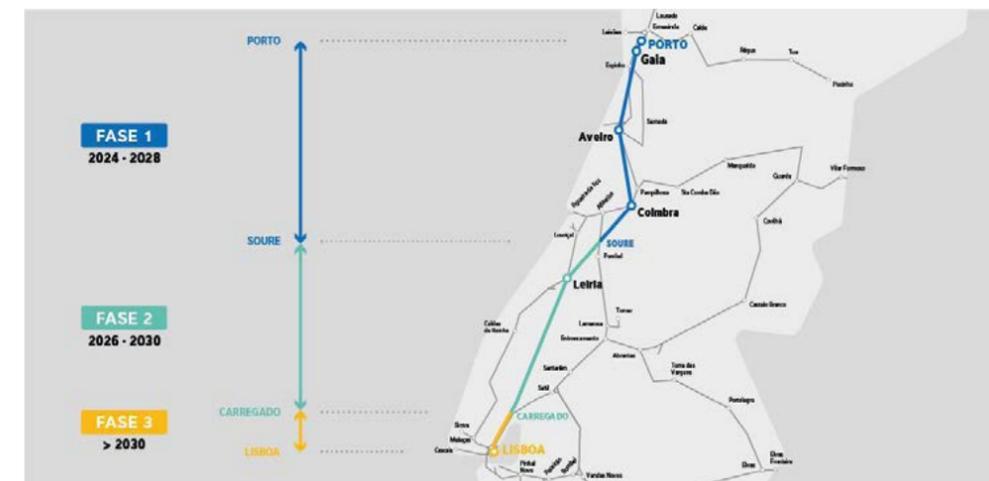
Le premier pas vers la construction de la LGV entre Porto et Lisbonne a été franchi le 12 janvier 2024 dernier, avec l'ouverture de l'appel d'offres, dans le cadre d'un PPP, pour la conception, projet, construction, financement, l'entretien et mise à disposition des Infrastructures Ferroviaires dans le premier tronçon de la Phase 1 (entre Porto (Campanhã) et Oiã - PPP 1).



Le premier tronçon de la ligne ferroviaire à grande vitesse Lisbonne-Porto reliera donc la gare de Campanhã à Oiã, dans le district d'Aveiro, sur une distance totale de 71 kilomètres, dont 12 km en tunnel et 19 km en ponts et viaducs. Ce premier PPP comprend la construction d'un nouveau pont rail-route sur le Douro, le réaménagement de la gare de Campanhã et une nouvelle gare à Vila Nova de Gaia.

Les consortiums intéressés ont jusqu'au 13 juin 2024 pour soumettre leurs offres.

Le consortium retenu sera responsable, par le biais d'un contrat de concession, de la conception, du projet, de la construction, des expropriations, du financement, de l'entretien et la mise à disposition du tronçon. La durée de la concession est de 30 ans, 5 ans pour la construction et 25 ans pour la gestion de la ligne.



Linha de Alta Velocidade Porto - Lisboa in www.infraestruturasdeportugal.pt

Fonds européens

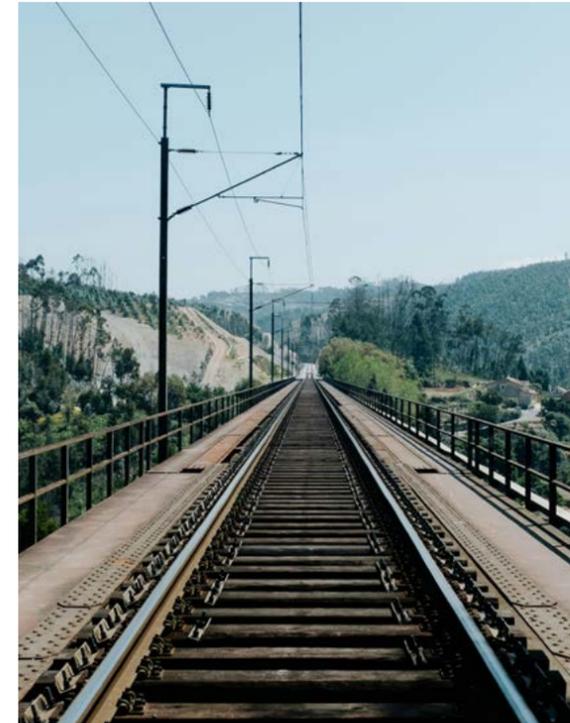
Le 29 janvier dernier, Infraestruturas de Portugal (IP) a présenté une demande de financement communautaire dans le cadre du programme *Connecting Europe Facility for Transport 2 (CEF 2)* pour le développement de la première phase du projet de LGV. Il s'agit d'un instrument de financement communautaire qui vise à soutenir le développement de nouvelles infrastructures de transport dans le cadre du principal réseau transeuropéen de transport (RTE-T), dont fait partie la LGV Porto-Lisbonne.

La demande soumise par IP vise à obtenir 875 millions d'euros à allouer au projet de LGV. Ce chiffre comprend le montant de l'«enveloppe de cohésion du CEF» qui, jusqu'à la date de cet appel (appel 2023), est réservé exclusivement au Portugal, et qui correspond à un total de 729 millions d'euros. En plus du montant de l'«enveloppe de cohésion du CEF» alloué au Portugal, IP a décidé de demander en parallèle 146 millions d'euros supplémentaires, également dans le cadre de l'«enveloppe de cohésion du CEF», mais dans ce cas sur une base concurrentielle avec les 15 États membres éligibles au Fonds de Cohésion.

La demande supposait l'attribution de 480 millions d'euros au premier PPP relatif au PPP1. Ces fonds, qui proviennent de l'«enveloppe de cohésion du CEF» allouée au Portugal, seront attribués au concessionnaire du PPP susmentionné pendant la période de construction de l'infrastructure de la LGV, et sont destinés à couvrir les coûts d'investissement liés au développement des projets, aux expropriations, aux ponts, aux viaducs et aux travaux d'ingénierie courants.

Le montant restant de l'«enveloppe de cohésion du FCE» allouée au Portugal, soit un total de 249 millions d'euros, sera affecté au PPP2, dont le lancement de l'appel d'offres public pour la concession est prévu au début du second semestre 2024. Ce montant est destiné à couvrir les coûts d'investissement liés au développement des projets, expropriations, ponts et viaducs pour ce tronçon.

Toujours en ce qui concerne le PPP2, IP a aussi demandé un financement supplémentaire de 146 millions d'euros de l'UE provenant de l'enveloppe de cohésion du CEF, mais sur une base concurrentielle, afin de subventionner les coûts



Déclaration d'impact sur l'environnement

Les corridors des tronçons Porto-Campanhã/Aveiro (Oiã) (PPP1) et Aveiro (Oiã)/Soure (PPP2), relatifs à la phase 1 de la LGV ont déjà obtenu une déclaration d'impact sur l'environnement (DIE) favorable conditionnée par l'Agence portugaise de l'environnement (APA), le 21 août et le 16 novembre respectivement et les mesures préventives qui y sont applicables sont déjà connues.

L'ensemble de mesures, prévues dans la résolution du Conseil des ministres n° 196/2023, publiée au Journal officiel le 26 décembre, visent à prévenir le risque de changements dans l'utilisation des terres, ainsi que la délivrance de licences ou d'autorisations, qui entrent en conflit avec les couloirs approuvés et pourraient compromettre la construction de la LGV ou la rendre plus difficile et plus coûteuse. Ces couloirs sont réservés pour deux ans, avec l'option d'une année supplémentaire.

d'investissement associés au quadruplement de la ligne Nord entre Taveiro et l'entrée sud de la gare de Coimbra-B. Cette intervention vise à augmenter la capacité ferroviaire de ce tronçon, proche de la saturation, afin de faciliter l'accès des trains à grande vitesse à Coimbra et d'augmenter le nombre de voies ferroviaires conventionnelles sur ce tronçon de la ligne Nord.

Le déboursement de ces fonds pendant la période de développement réduira les besoins de financement des concessionnaires et, par conséquent, contribuera à une réduction assez significative des paiements de disponibilité qui seront dus aux concessionnaires pendant les 25 premières années d'exploitation de l'infrastructure LGV Porto-Lisbonne.

FIRM FOR TOMORROW

DISTINCTIONS

Morais Leitão a été reconnu à plusieurs reprises comme le meilleur cabinet d'avocats au Portugal.

2024

MOST ACTIVE LAW FIRM IN EQUITY

Euronext Lisbon Awards

2023

PORTUGAL TAX FIRM OF THE YEAR

ITR – EMEA Tax Awards

NATIONAL FIRM OF THE YEAR

Women in Business Law EMEA Awards

FRENCH DESK



ANA MONJARDINO
COORDINATRICE



CONSTANÇA CARRINGTON



INÊS GOUVEIA



FILIPA MORAIS ALÇADA



DIANA ETTNER



RITA NUNES DOS SANTOS



ANTÓNIO QUEIROZ MARTINS



JOANA GRANADEIRO



INÊS F. NEVES



JOANA SIMÕES COELHO



frenchdesk@mlgts.pt

MORAIS LEITÃO
GALVÃO TELES, SOARES DA SILVA
& ASSOCIADOS

Soutenir nos clients,
partout et à tout
moment.



**MORAIS LEITÃO, GALVÃO
TELES, SOARES DA SILVA
& ASSOCIADOS**

LISBOA

Rua Castilho, 165
1070-050 Lisboa
T +351 213 817 400
F +351 213 817 499
mlgtslisboa@mlgts.pt

PORTO

Avenida da Boavista, 3265 – 4.2
Edifício Oceanvs
4100-137 Porto
T +351 226 166 950 - 226 052 380
F +351 226 163 810 - 226 052 399
mlgtsporto@mlgts.pt

FUNCHAL

Av. Arriaga, n.º 73, 1.º, Sala 113
Edifício Marina Club
9000-060 Funchal
T +351 291 200 040
F +351 291 200 049
mlgtsmadeira@mlgts.pt

SINGAPORE

9 Raffles Place
#25-02 Republic Plaza
Singapore 048619
T +65 6349 2284
geral.sg@ml.pt

mlgts.pt

ALC AVOGADOS

LUANDA

Masuika Office Plaza
Edifício MKO A, Piso 5, Escritório A/B
Talatona, Município de Belas
Luanda – Angola
T +244 926 877 476/8/9
T +244 926 877 481
geral@alcadvogados.com

alcadvogados.com

MDR AVOGADOS

MAPUTO

Avenida Marginal, 141, Torres Rani
Torre de Escritórios, 8.º piso
Maputo – Moçambique
T +258 21 344000
F +258 21 344099
geral@mdradvogados.com

mdradvogados.com

VPQ AVOGADOS

PRAIA

Edifício BAlcenter, 3.º esq.
Av. Cidade de Lisboa, Chã d'Areia
Praia — Cabo Verde
M +238 972 84 20
M +238 973 23 21
geral@vpqadvogados.com

vpqadvogados.com